

Bully-les-Mines : traces d'histoire dans son environnement spatial (Antiquité-Moyen Age)

Nicolas Lebas

1) La période ancienne (Néolithique – Antiquité tardive) :

A) L'époque celte (IV^e -I^{er} siècle av. J-C) :

Au point des connaissances actuelles, les fouilles n'ont pas révélé d'éléments sur le site de la commune antérieurs au Haut-Empire romain, c'est-à-dire avant le I^{er} siècle apr. J-C. Pourtant, sur les territoires voisins, on a mis à jour des trouvailles datant de l'âge du Fer par exemple à Sains-en-Gohelle (céramiques de La Tène, c'est-à-dire v. 450 av. J-C), lors du tracé de l'A26 ou encore à Liévin, une fosse et des outils néolithiques ont été découverts sur les buttes de La Vignette et de Riaumont¹.

A la fin de l'Age du Fer (IV^e siècle av. J-C), un peuple celte, en provenance de ce qu'on appelle le *Belgium* gaulois, s'installe dans notre région : ce sont les Atrébates². Leur implantation est plus importante qu'on ne le pensait autrefois. A Bully, les premières traces de ces occupants atrébates datent du I^{er} siècle apr. J-C, mais la conquête romaine a déjà eu lieu. Les éléments présentés par les fouilles de novembre 2006 révéleraient un cadre de vie semblable à celui qui a été reconstitué pour la zone Actiparc de 2001 au nord-est d'Arras³. Il semblerait qu'aux alentours du I^{er} siècle apr. J-C, les « ancêtres » des Bullygeois étaient des éleveurs et des agriculteurs polythéistes. Contrairement au monde méditerranéen, la ville n'a pas dû jouer un grand rôle dans les campagnes atrébates : même si certains bourgs étaient présents il s'agissait surtout d'un ensemble de fermes dispersées⁴.

Ils vivaient principalement sur les hauteurs des flancs des collines de l'Artois, comme leurs voisins de la région d'Arras, ou d'Hénin-Beaumont, dominant ainsi la vallée du Surgeon. Sur ces « hauteurs », au sud du territoire communal actuel près du nouveau lycée Léo Lagrange, avait été aménagée une zone réservée aux morts. Au sud on note donc la présence d'un ensemble consacré à la crémation des défunts composé de cinq bûchers. Cinquante mètres plus au nord, les archéologues ont repéré l'existence d'un deuxième ensemble, la nécropole gallo-romaine dans laquelle on y plaçait des vases de terre dans lesquels avaient été placés les ossements incinérés, souvent accompagnés d'offrandes diverses⁵. En général, les sépultures de cette époque « sont regroupées dans de multiples petits cimetières d'échelle familiale ». Le monde des vivants étant proche de celui des morts, cela nous amène à penser que les habitations ne devaient pas être éloignées de cette nécropole.⁶

¹ R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule, Le Pas-de-Calais*, tome 2, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1994, p. 396 et 561.

J.-P. Roger, *Liévin : de la pierre polie à nos jours*, Paris, Le Livre d'Histoire, 2000 (rééd.), p. 16 et 20.

² En latin *atreatum*, terme qui donnera Arras et Artois.

³ Arras, *ZAC Actiparc*, Archéologie en Nord-Pas-de-Calais, n°5, 2003.

⁴ P. Demolon, *Des Gaulois à l'an mille dans le Nord-Pas-de-Calais*, Lille, La Voix du Nord, 2005, p. 5.

⁵ A.-M. Chaupin, « La nécropole gallo-romaine de Bully-les-Mines », ...XX

⁶ P. Demolon, *Des Gaulois à l'an mille...*, p. 9.

On sait que les pratiques funéraires gallo-romaines étaient de type animiste. Les vivants rendaient souvent visite à leurs proches morts, à qui donnaient régulièrement de l'eau et de la nourriture.

Il est fort probable que les habitations étaient situées de l'autre côté de l'actuelle autoroute A26 sur le territoire d'Aix-Noulette⁷. Pour cette époque on ne peut bien sûr pas parler à proprement dit de « village » on évoquera plutôt un ensemble sur poteaux de « maisons et des constructions secondaires de type grenier à céréales ou atelier » et reliées entre elles par de petits chemins et dans lesquelles on exerçait une activité agro-pastorale propre à la culture gauloise⁸. On sait par exemple que les Atrébates étaient des éleveurs de bovins qu'ils cultivaient le blé mais aussi qu'ils avaient des ateliers de bronze et de pains de sel. Faute de fouilles dans cette zone, l'existence de ce « proto-village » au sud-ouest ne reste pour le moment qu'une hypothèse.

B) L'occupation romaine pendant le Haut-Empire (I^{er}-III^e siècle apr. J-C) :

Après la *Guerre des Gaules* et durant tout le Haut-Empire (I^{er}-III^e s. apr J-C), l'Atrébatie a connu une militarisation intense révélée à la fois par les sources et par les fouilles archéologiques. A Actiparc, les spécialistes ont montré le changement net du paysage avant et après la conquête. Les Romains ont pris le soin de préserver les structures gauloises tout en installant des *castra* (fortifications de bois) sur les axes stratégiques. Cette mutation a bien visible sur le rapport de fouilles d'Actiparc : les archéologues ont mis à jour la présence la présence d'un fortin situé en hauteur et contrôlant les fermes et l'*emporium* (place de marché romaine)⁹. D'autre part, l'empereur Auguste réorganise vers 27 av. J-C les terres conquises de la Gaule en circonscriptions administratives : la région d'Arras est nommée la *civitas Atrebatum* (la cité des Atrébates).

A Bully, situé dans cette même cité, le même tableau semble se dessiner. Nous avons émis l'hypothèse de fermes gauloises de l'autre côté de l'A26, à partir du I^{er} siècle av. J-C : le paysage a dû être également modifié par Rome. Or, on parle depuis le XIX^e siècle de la présence d'un ancien *castrum* gallo-romain au lieu-dit *Villa d'Uzon* à Aix-Noulette. S'il s'avérait que ce site était bien un fortin antique, nous serions dans la même configuration qu'à Actiparc : les Romains n'auraient-ils pas voulu contrôler l'ensemble des fermes gauloises situées le long du chemin stratégique qui remontait vers l'actuelle Bruay et dont l'ensemble mortuaire était situé un kilomètre plus au nord sur le territoire de Bully (fouilles de novembre 2006) ?¹⁰

C) Bully durant l'Antiquité tardive (III^e-V^e s. apr. J-C) :

⁷ V. Pruvost, « Des bûchers et des urnes funéraires gallo-romains découverts... », *La Voix du Nord*, 19 octobre 2006.

⁸ G Leman, « L'entrée de la région dans l'histoire : l'époque gauloise », A. Lottin (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais" : manuel d'histoire régionale*. Tome 1, *Des Gaulois à la veille de la Révolution*, Lille, La Voix du Nord, 2002, p. 10-11.

⁹ Arras, ZAC Actiparc...

¹⁰ R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule...* p. 559. Des éléments de conduite (peut-être des ateliers de potiers ?) ont révélé une activité intense dans cette zone dite de la *Villa d'Uzon*, qui devait être localement un point actif. A ce propos, le site de Bully, est situé au coeur d'un triangle composé par trois bourgades antiques importantes à savoir : Arras (*Nemetacum*), Dourges et La Buissière.

Selon les érudits du XIX^e siècle, il y avait encore à cette époque « une éminence entourée de retranchements et d'un double fossé profond de 7 à 8 mètres. (...) On y a trouvé des puits, beaucoup de pierres, des tuyaux de terre rougeâtres et du ciment très dur. » *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, Commission départementale des Monuments historiques, t. II, Sueur-Charruey, 1878, p. 269.

Au cours du XIX^e siècle, l'érudit local Auguste Terninck aurait trouvé sur le territoire bullygeois des monnaies du Haut et Bas-Empire (I^{er}-V^e s. apr. J-C), mais également des vases, des bijoux et une sépulture qui contenait « deux urnes remplies d'ossements demi-brûlés et un grand bronze d'Hadrien » (vers le II^e s. apr. J-C)¹¹. A cette époque l'incinération funéraire était encore répandue. Cependant, au cours du III^e siècle, les pratiques funéraires évoluent : on assiste au passage de l'incinération à l'inhumation des défunts. Ce changement s'accompagne de la création de « petits groupes de tombes répartis le long » des axes antiques¹².

En 1962, suite au creusement de la chapelle Sainte-Thérèse, on a découvert à Bully, au lieu-dit *Les Alouettes*, une sépulture par inhumation avec un squelette bien conservé, qui a été datée grâce aux offrandes : des tessons, deux verres, un *folis* de Maximin, un *aes* de Magnence de Trèves, deux *aes* de Valens, une fibule en forme d'oiseau et une fibule cruciforme (règne de Constantin, IV^e s.)¹³. De nombreux objets de cette époque ont été retrouvés sur le glacis du chemin de fer entre l'Arbre de Condé et les Brebis (1885)¹⁴, une cruche blanche avec des tessons dans la rue Salengro (1977), des monnaies aux corons d'Aix, ou encore des monnaies, des *aes* et un *folis* de l'époque de Constantin (IV^e siècle) dans la rue Bonaparte¹⁵.

L'espace gallo-romain dépasse par son ampleur le site bullygeois puisqu'on a estimé aujourd'hui qu'il s'étendait sur Grenay et jusqu'à la rocade minière. Un réseau de *villae* est mis en place par l'administration romaine. Il semblerait que ces édifications remplaceraient les anciens enclos gaulois. Vers le nord, au lieu-dit *Le Paradis*, les fondations d'un grand établissement ont été repérées par avion. Il s'agirait vraisemblablement d'une *villa* gallo-romaine, qui était un domaine agricole, incorporée dans un ensemble de *villae* dont les traces de la plupart d'entre elles subsistent aujourd'hui sur le terroir de Mazingarbe¹⁶. Celle du *Paradis*, dont le site est aujourd'hui localisé en plein champ, porte des traces d'incendie, ce qui ferait penser à un abandon brutal de l'édifice (peut-être au cours des IV^e-V^e s ?).

Aujourd'hui les spécialistes sont plus hésitants concernant la toponymie, c'est-à-dire l'étude des noms de lieux. On a pensé que le nom de « Bully » viendrait du nom d'un homme gaulois dénommé Bullius romanisé en *Bulliacum* vers le V^e siècle apr. J-C¹⁷. Plus récemment, les études ont montré que les toponymes en *-y* sont loin « de tous remonter aux premiers siècles de notre ère » puisque les noms francs ne semblent réellement triompher qu'à partir du milieu du VII^e siècle aux dépens des noms latins. On dira donc prudemment que Bully est un toponyme qui a dû apparaître entre le V^e et le milieu du VII^e siècle période à laquelle il y a eu « la création à la fois de noms de

¹¹ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines : 2000 ans d'histoire*, Paris, Le Livre d'histoire, 1971, p. 24.

¹² Arras, ZAC Actiparc...

¹³ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. 24.
R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule...* p. 507.
Un *aes* est un objet de cuivre ou de bronze et une fibule est une épingle, souvent en bronze, qui permettait de fixer les vêtements.

¹⁴ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. 24.

¹⁵ R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule...* p. 507.
Un *folis* est un sac de cuir contenant des pièces.

¹⁶ R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule...* p. 507.

¹⁷ Selon Dauzat et Rostaing, les noms dont la terminologie étaient en *-iacum* se sont francisés en *-y* (Bully, Gouy, Auchy...) (Dauzat et Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France...* X).

lieux latins et d'autres à consonance germanique » (par exemple Mazingarbe)¹⁸.

2) Le haut Moyen Age (V^e-IX^e s.) :

Il faut le dire tout de suite, nous n'avons actuellement aucun texte et aucun résultat de fouilles se référant à Bully concernant cette période qui s'étend entre les époques mérovingienne et carolingienne. Cependant, étant donné que les hommes ne vivaient pas encore dans des villages mais dans des habitations dispersées et qu'ils communiquaient entre eux quelques fois à plusieurs dizaines de kilomètres, on peut tenter de sonder les alentours du site.

A) De la germanisation de l'Atrébatie aux Normands (III^e-IX^e s.) :

Suite aux guerres politiques intestines qui secouent l'Empire romain, les Francs en profitent pour envahir une première fois la région vers 235. Ils sont repoussés par la suite avant de revenir une nouvelle fois en 275 : c'est une invasion décisive. Après avoir aidé habilement Rome contre les autres Barbares, les Francs s'emparent de la région en 406-407, c'est le début de la fin pour l'Empire romain.

Bully est situé au coeur d'une zone qui porte les stigmates de cette colonisation germanique progressive. L'archéologie a mis au jour une répartition intéressante des tombes avec des dépôts d'armes, « rite caractéristique des Germains. » Sur la butte de Riaumont à Liévin on assiste à une occupation continue depuis l'Age du Fer jusqu'au VII^e siècle. On a ainsi découvert une importante nécropole qui mélangeait à la fois des tombes du Bas-Empire (III^e-V^e s.) mais également de l'époque mérovingienne (VI^e-VII^e s.). Plus à l'ouest, à Noeux, mêmes remarques dans le secteur des rues du Paradis et d'Hersin on remarque une continuité de l'emplacement funéraires. Il s'agit dans l'ensemble de tombes avec garnitures germaniques et dépôt d'armes caractéristiques de l'installation des Francs dans notre région¹⁹.

A la fin du IX^e siècle, la région fut secouée par les invasions normandes. Nous sommes certains d'après les sources (*Annales Sancti Vedastini*, 874-899), qu'ils sont venus saccager la cité d'Arras (*Atrebatum civitate*) entre la fin de l'année 880 et le début 881. Les moines de Saint-Vaast écrivent : « L'année du Seigneur 881, un nombre infini de Normands pénétrèrent les 7 calendes de janvier, dans notre monastère et l'incendièrent ainsi que la cité, le bourg du monastère, sauf les églises, et toutes les [fermes-] villas alentours. Les 5 calendes de janvier, ils tuèrent tout ce qu'ils pouvaient trouver »²⁰. Lorsque les envahisseurs sont arrivés à Arras, semble-t-il par la voie terrestre, ils provenaient de Courtrai au nord, ils ont dû probablement traverser la Gohelle (décembre 880-janvier 881). On peut se demander si Bully, faisait partie de « toutes les villas alentours » (*omnes villas in circuitu*) du monastère Saint-Vaast d'Arras ? Faute de sources, on n'en saura pas plus.

B) Le peuplement mérovingien (VI^e-VII^e siècle) :

Encore une fois, il faut comprendre qu'à l'époque il n'y avait pas de village proprement dit et

¹⁸ G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale, la formation des campagnes françaises*, t. 1, Paris, Seuil, 1975, p. 294.

¹⁹ P. Leman, « Les guerres des Romains », A. Lottin (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais"...* p. 22-23.

²⁰ « Anno Domini DCCCLXXXI. Nortmanni vero cum infinita multitudine monasterium nostrum ingressi VII. Kal. Ianuarii ipsum monasterium et civitatem, exceptis aecclesiis, et vicum monasterii et omnes villas in circuitu V. Kal. Ianuarii, interfectis omnibus quos invenire poterant... » *Annales Sancti Vedastini*, s. a. 881, éd. par C. Dehaisnes, 1881.

encore moins de limite administrative. Les sites proches de Bully font ainsi également partie de sa genèse. Mais que peut-on proposer pour la commune de Bully ? Deux pistes semblent intéressantes.

La première c'est celle du lieu-dit *Le Paradis*. En effet, quelques exemples (Noeux ...) montrent que ce micro-toponyme aurait une origine religieuse et renferme souvent une ancienne nécropole gallo-romaine ou franque. De plus, on l'a vu, cette zone aux confins de Bully et de Sains, contient les stigmates d'un ancien bâtiment gallo-romain et des éléments issus de l'âge du Fer²¹. Nous sommes peut-être en présence d'un lieu qui a connu une relative continuité dans ses pratiques funéraires ?

La deuxième hypothèse est pour certains de la possibilité d'un peuplement mérovingien à proximité du site funéraire gallo-romain. Il faut d'abord souligner que durant les périodes gauloise et romaine, l'installation des populations se faisait surtout sur les pentes ou le plateau. A partir du haut Moyen Age, on assiste à la colonisation des fonds de vallée, le long des rivières. Encore une fois aucune trace d'habitat ou de sépulture d'origine franque n'a été trouvée à Bully. Pourquoi ? Peut-être parce que l'installation des Francs s'est faite au niveau du village primitif actuel, au bord du ruisseau et qu'aucune fouille n'a été réalisée pour l'instant dans ce secteur.

Etant donné les configurations dans les sites voisins (Aix, Grenay, Bouvigny, Noeux) une occupation mérovingienne et carolingienne est envisageable à Bully. A Grenay (boulevard Rolland-Garros), on a mis à jour en 1913 160 tombes mérovingiennes (VI^e-VII^e s.) et à 200 m de là, une tombe gallo-romaine à incinération²². Le site est proche de la gare actuelle Bully-Grenay (env. 500 m). Deux nécropoles datées de l'époque mérovingienne ont été découvertes à Aix-Noulette. La première, non loin de Bully, se localise à l'emplacement du cimetière actuel.²³ Le tracé d'un ancien chemin (peut-être gaulois ?) menant à la villa d'Uzon passe par ce secteur. La seconde serait dans le secteur de la villa d'Uzon. A Noeux, une nécropole franque datée de la fin du V^e au VII^e siècle a été découverte au sud de l'église actuelle autour de la rue du Paradis. Une quarantaine de tombes ont été explorées dont certaines issues de l'époque gallo-romaine. Le mobilier qui garnissait les sépultures été composé d'armes (épée, haches, fers de lances, boucliers), mais également des vases et des fibules²⁴. Enfin à Bouvigny, dans le hameau de Marqueffles, à proximité des sources du Surgeon, on a découvert des tombes mérovingiennes avec des armes et des poteries²⁵.

C) La configuration des sites francs : une analyse prudente :

A partir de ces quelques découvertes, on peut esquisser à grands traits, la vie des populations des alentours entre la fin du V^e et le début du VIII^e siècle. Tout d'abord, même si nous n'avons que des exemples ponctuels il faut admettre que les cimetières mérovingiens sont nombreux. Ils sont souvent de petite taille, à quelques exceptions près (Grenay), et correspondent probablement à des

21

R. Delmaire, *Carte archéologique de la Gaule...* p. 561.

Voir également G. Bellanger et C. Seillier, *Répertoire des cimetières mérovingiens du Pas-de-Calais*, Arras, Bulletin de la Commission Départementale Archéologique du Pas-de-Calais, 1982, 140 p.

22 *Idem*, p. 400-401.

23 *Idem*, p. 559.

24 *Idem* p. 523.

25 *Idem* p. 560.

établissements ruraux dont nous n'avons pour l'instant trouvé aucune trace²⁶. Autre point important, ces nécropoles sont situées en général près d'un ruisseau, à environ 600-800 mètres du village actuel, et on peut conclure également à la possibilité d'une utilisation continue du site par la présence de sépultures antiques à proximité.

D'autres lieux ont mis au jour des restes d'habitats mérovingiens ce qui nous permet d'avoir une idée des conditions de vie (à Brebières ou Les Rues des Vignes pour ne citer que des exemples régionaux)²⁷. Cependant il faut rester prudent et ne pas tout reconstruire à partir de quelques exemples connus. Par exemple, à Brebières, les archéologues n'avaient pas repéré les habitations de surface et les avaient confondues avec les cabanes excavées ! Pendant trente ans on avait ainsi une vision misérabiliste des paysans mérovingiens²⁸.

Il semble, pour ce qu'on a découvert, que la plupart des sites ne sont pas structurés autour d'un lieu de culte. En fait, à l'époque en Gohelle, on pouvait découvrir un ensemble de bâtiments, composé par des unités agricoles regroupées de manière désordonnée et qui avaient des fonctions variées : des bâtiments qui servaient d'habitations (bâties sur poteaux), quelques fonds de cabanes excavées destinés aux activités domestiques (tissage, tannage, métallurgie, poterie...) des structures de stockage (silos creusés dans le sol, fosse à fumier, greniers...) et enfin un ou plus plusieurs fours. Ces différents enclos étaient souvent fossoyés (entourés d'un fossé) ou séparés les uns des autres par une palissade de bois et étaient en général construits à proximité ou sur un ancien site romain (exemple à Dourges)²⁹.

3) Bully un village médiéval ordinaire (XI^e-XIV^e siècle) :

A) L'émergence d'un terroir villageois aux XII^e-XIII^e siècles : l'Eglise à Bully :

Bully apparaît pour la première fois dans les sources historiques en l'an 1135 sous le nom de *Bulgi*³⁰. En fait, le XII^e est le siècle par excellence de l'entrée en scène des villages dans les textes du Moyen Age. Cependant ce document ne donne aucune information sur le village en lui-même : il fait uniquement référence à une confirmation par le pape Innocent II de l'« *altare de Bulgi* » (autel de Bully) au chapitre d'Arras. Il appartient depuis au moins le premier tiers du XII^e siècle à l'évêque d'Arras qui est le collateur (*la persona*). Dans une charte de l'évêque X on peut lire : « l'autel de Bully est de notre maison »³¹. Le terme « autel » est vague mais très répandu au XII^e siècle dans le nord de la France. D'ailleurs, le pape Urbain II écrira en 1096 aux moines de Saint-Bertin : « Chez vous les églises sont désignées par le mot usuel d'autel ».

²⁶ P. Demolon, « Villes et villages dans le Nord-Ouest de la Neustrie : du VI^e au IX^e siècle », *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, colloque historique international, 1989, tome 2, p. 435.

²⁷ P. Demolon, *Le village mérovingien de Brebières (VI^e-VII^e s.)*, Arras, Mémoire de la Commission Départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, 1972, 338 p.

B. Florin, *L'habitat du haut Moyen Age en milieu rural dans le Nord-Pas-de-Calais, état de la question*, Cambrai, Amis du Cambrésis, 1983, p. 168.

²⁸ O. Bruand, *Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens. Les réseaux de communications entre Loire et Meuse aux VIII^e-IX^e siècles*, Bruxelles, De Boeck, 2002, p. 77.

²⁹ G. Blanquaert et Y. Desfossés, « La plate-forme multimodale Delta 3 de Dourges. Un diagnostic archéologique aux résultats prometteurs... », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, XIX, 2001, p. 19.

S. Leturcq, *La vie rurale en France au Moyen Age (X^e-XV^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 104.

³⁰ *Cartulaire du chapitre d'Arras*. X

³¹ « *altare de Builli de nostra mansa est* ». *Chartes des évêques d'Arras : 1093-1203*, éd. B.-M. Tock, Paris, CTHS, 1991, n°282.

Bernard Delmaire a étudié les églises paroissiales du diocèse d'Arras et en a conclu que cela désigne le « revenu de l'église affecté au prêtre ». En clair, l'évêque qui est le possesseur de l'autel de Bully, « désigne le prêtre ou perçoit lui-même tout ou une partie des revenus attachés à la cure »³². Malheureusement, l'imprécision du terme ne permet pas de conclure si Bully était déjà une paroisse où s'il était la dépendance (*appendiciis*) d'une autre église. L'évêque d'Arras a confirmé et reconfirmé ses différents autels entre 1115 et 1154. B. Delmaire nous fait remarquer que Bully n'apparaît pas dans la première vague de 1115/1119. Pourquoi ? L'autel vient-il juste d'être créé ? D'être acquis ? Ou tout simplement le possesseur n'a-t-il pas jugé bon de l'inscrire parmi les confirmations ?³³ Il faut savoir, qu'au Moyen Age, les clercs, qui rédigent les textes, ont l'habitude de changer régulièrement l'orthographe des noms propres. Ainsi, *Bulgi* (1135) devient *Bugi* en 1152 et *Builli* en 1154.³⁴

On ne sait rien de l'église médiévale, mais cependant il est très douteux comme l'affirme J.-P. Roger qu'au XII^e siècle on « célébrait la messe dans une église en torchis et en chaume »³⁵. Comme le prouve la tour de Saint-Germain d'Aix, l'art roman et gothique en pierres n'a sûrement pas échappé à la Gohelle ! L'église est dédiée depuis une date inconnue au patron Saint-Maclou (ou Saint-Malo), évêque de Saint-Malo au VI^e siècle. Selon J.-P. Roger, ce patronage proviendrait du fait qu'au X^e siècle, la menace normande en Bretagne, fit qu'on déplaça les reliques du saint à Montreuil. Mais, il semblerait que le comte de Flandre Arnoul I^{er} les aurait redistribuer à plusieurs églises lorsqu'il s'empara de la bourgade au milieu du siècle³⁶. Aujourd'hui on ne relève dans le Nord-Pas-de-Calais que quatre églises vouées au culte de Saint Maclou : Bully-les-Mines, Hambourdin, Wattrelos et Grenay (voué à Saint Maclou avant la Grande Guerre)³⁷. Enfin, son desservant : le prêtre. C'est un personnage important du village, souvent un des rares lettrés qui informent les habitants. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, on les désigne sous le terme de « prêtre » (*presbyter*) et non de « curé », terme qui ne triomphe qu'après 1300. Le prêtre de Bully faisait partie de la doyenné de Lens dirigée par un prêtre, le doyen (*decanus*), dont le rôle était de servir d'intermédiaire entre les prêtres de la doyenné et l'évêque. Les mentions pour Bully sont malheureusement trop rares. Les sources nous éclairent pour le début du XIII^e siècle. En 1218, Hugues prêtre de Bully (*Hugo presbyter de Builli*), apparaît comme témoin dans la vente du tiers de la dîme de son église par Jean Revel de Noyelles à l'évêque d'Arras³⁸. On sait pour la même période que le prêtre voisin d'Aix était le chef de la doyenné de Lens autour de 1200-1220 : « Nicolas, doyen d'Aix » (1219)³⁹.

Comme on le disait au-dessus, on ignore quand le village a choisi Saint-Maclou comme saint

³² B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV^e siècle : recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Age*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1994, t. 1, p. ?

³³ *Idem*.

³⁴ A. De Loisne, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, 1907, Imprimerie Nationale, p. 77.

³⁵ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. 55.

Il faut cependant reconnaître, que le village d'Aix devait être plus riche que Bully, puisqu'il possédait un « travers » (tonlieu) sur la « voie assoise ». *Le Rentier d'Artois, 1298-1299*, éd. R. Berger, B. Delmaire et B. Ghienne, Mémoire de la Commission départementale d'Histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 2006, p. 191-192.

³⁶ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. 55.

³⁷ B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras...*, t. II, p. 495.

³⁸ Archives Nationales S. 5208. Cité dans J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. ?

³⁹ B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras...*, p. ?

patron. Néanmoins, le vocable apparaît pour la première fois dans les sources qu'au début du XIV^e siècle ! L'édifice est cité dans le compte général du receveur d'Artois de 1303-1304 : « *eglise saint Makelau en Bulli* »⁴⁰. On sait également qu'au Moyen Age, l'église de Grenay était aussi dédiée à Saint-Maclou. Avant le XII^e siècle, les églises étaient généralement la propriété des laïcs qui étaient à l'origine de leur construction. Pourtant, avec les réformes ecclésiastiques de la seconde moitié du XI^e siècle, l'Église commença à revendiquer ces sanctuaires qui doivent être sous son joug. C'est ce qu'il semble se passer pour l'église de Grenay : Waldo donna son église patrimoniale de Grenay à l'abbaye de Saint-Bertin (959). En est-il été de même pour le voisin à Bully ? D'autres proposent de voir en Grenay, une chapelle dépendante de Bully, faute de sources on ne peut pas confirmer l'hypothèse⁴¹.

B) La structure du village au Moyen Age :

La morphologie du village est atypique et mérite qu'on s'y attarde un instant. La rue principale qu'on appelait encore au XVIII^e siècle, la Grand Rue (actuelle rue François Brasme), s'étire probablement depuis les origines du village le long de la rivière Surgeon disposant ainsi les maisons perpendiculairement à son tracé (en arêtes de poisson) sans regroupement en « tas ». Cependant sur sa marge orientale, l'église forme autour d'elle un noyau ovalaire qui fait plutôt penser à un regroupement et qui semble être le lieu primitif. Deux hypothèses sont possibles pour expliquer cette morphologie.

La première pourrait être le fait que ce noyau soit les traces de « clôtures fossilisées dans le parcellaire ou dans le tracé des voies. » Si on s'intéresse aux remarques d'Elisabeth Zadora-Rio, ce noyau a pu être un ancien enclos ecclésial, c'est-à-dire un noyau ovalaire qui « matérialisait le droit d'asile autour de l'église », un peu comme ce qu'on peut trouver en Catalogne⁴².

En outre, la disposition de l'église Saint-Maclou dans ce noyau est gênante. Si le noyau formait un droit d'asile, l'église serait au centre et non pas excentrée au sud. La deuxième hypothèse est la suivante. La forme ovalaire peut également être la marque d'un ancien dispositif castral de type motte (vers le X^e-XI^e siècle) à côté duquel le possesseur aurait fait construire une chapelle castrale qui serait devenue par la suite l'église paroissiale. De plus la proximité de la rivière aurait pu combler les fossés en eau. Faute de fouilles archéologiques dans ce secteur nous restons dans le doute complet.

En dehors de l'autel de Saint-Maclou, les mentions sur le village en lui-même sont assez rares pour la période qui nous intéresse. Mais Bully possédait les mêmes caractéristiques que n'importe quel village de la région. Il possédait son église sur laquelle nous ne reviendrons pas, mais également son cimetière. Au Moyen Age, toutes les églises étaient entourées par le cimetière (*atrium*). Encore une fois, il semblerait que la documentation fasse référence implicitement à celui de Bully au début du XII^e siècle. En l'an de grâce 1124, l'abbaye de Marchiennes qui possède la seigneurie de Mazingarbe, donne à ce village un terre pour y établir un cimetière. Le texte nous dit qu'avant

⁴⁰ B. Delmaire, *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1977, n°1115.

⁴¹ B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras...*, t. II, p. 495.

A. De Loisne, *Dictionnaire topographique...*, p. 175.

⁴² E. Zadora-Rio, « Morphogenèse des villages et des petites agglomérations en Anjou-Touraine : la part des fondations des XI^e-XII^e siècles », *Morphogenèse du village médiéval IX^e-XII^e siècles*, Montpellier, Association pour la connaissance du patrimoine du Languedoc-Roussillon, 1996, p. 69-70.

P. Bonnassie, « Aux origines des villages ecclésiastiques circulaires : les « sagrares » catalanes du XI^e siècle », *Morphogenèse du village médiévale...*, p. 113-121.

cette date, en cas de « calamités, les victimes devaient être enterrées dans les cimetières des alentours »⁴³. Le plan cadastrale napoléonien, délimite l'ancien cimetière du village déplacé ensuite à la fin du XIX^e siècle lorsque les populations affluèrent⁴⁴.

Le village possédait également son moulin. Il apparaît au début du XIV^e siècle dans le compte général du receveur d'Artois⁴⁵. Chacun sait le rôle primordial qu'avait le moulin, c'était un passage obligé pour les villageois lesquels devaient bien entendu payer une taxe pour l'utiliser. Existait-il avant 1303 ? Dans le *Rentier d'Artois* de 1298-1299, on en trouve aucune trace, alors que celui d'Aix existe déjà⁴⁶. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on pouvait encore apercevoir le moulin et « la voie du moulin » (rue Léon Monnier) ce qui permet de le localiser⁴⁷.

Enfin, la marque de la seigneurie c'est le château. Attention, il ne faudrait pas imaginer un puissant château fort, mais plutôt une forteresse modeste, une tour peut-être de pierre plantée sur une motte artificielle de terre en face de l'église (environ 200 m à l'ouest). Il semblerait que ce vestige soit représenté sur le cadastre napoléonien à la parcelle 343, actuellement dans le parc de la nouvelle mairie mais dont plus aucune trace subsiste⁴⁸. Dans le *Rentier d'Artois* il est noté en 1298 : « Pour le mote de Builli qui est monsieur d'Artois, 30 sols. »⁴⁹.

C) La population face aux calamités (XIII^e-XV^e s.) :

Combien d'habitants y avait-il à Bully au XIII^e siècle ? Faute de statistiques d'époque il est impossible de savoir, puisque le premier recensement général connu date du début du XV^e siècle. Certains historiens ont essayé de reconstituer une estimation de la population des villages à partir des relevés de 1295 pour la fin du XIII^e siècle. Les chiffres qu'on a pour certaines communes à cette époque proviennent des relevés fiscaux qui englobent les 100^e et les 50^e : dans ces conditions, les foyers pauvres n'apparaissent pas dans les chiffres puisqu'ils ne peuvent pas payer 1/50^e de leur revenu. Selon la méthode de B. Delmaire, Bully aurait pu compter une soixantaine de feux (environ 240-300 hab.) vers 1295-1300⁵⁰. Un feu est une unité de mesure fiscale qui correspond à un foyer, en moyenne 4 ou 5 personnes et utilisée pour la première fois en 1328 par le roi de France.

La vie dans le village artésien au Moyen Age n'est pas aisée. Aux XIII^e-XIV^e siècles, la région sera le théâtre de ravages guerriers dans les campagnes. Les troupes ennemies, voire les troupes royales, lors de chevauchées sur les chemins n'hésitaient pas à dévaster les maisons paysannes (soit par revanche, soit par manque de solde). D'après les sources que nous avons à notre disposition, l'Artois était un riche pays agricole dont la croissance économique fut interrompue par les guerres des puissants⁵¹. Les conflits opposèrent principalement le comté de Flandre au roi de France et pris entre les deux, l'Artois devint « tout naturellement la base d'opérations du roi et, avec Tournai, la cible sur laquelle ses ennemis concentrèrent leurs coups dans le royaume⁵². » En 1213 beaucoup de villages artésiens furent victimes des troupes du comte Ferrand du Portugal, puissant seigneur qui combattait le roi Philippe Auguste (bataille de Bouvines, 1214)⁵³. Un siècle

⁴³ *Chartes des évêques d'Arras...*, n°42.

⁴⁴ Plan cadastral de Bully (1823), ???, (A. P-d-C)

⁴⁵ « moulin de Boulli », B. Delmaire, *Compte général du receveur d'Artois...*, n° ?.

⁴⁶ *Le Rentier d'Artois...*, p. ??

⁴⁷ En particulier dans Album de Croy...(à Aix)

⁴⁸ Plan cadastral de Bully...

⁴⁹ *Le Rentier d'Artois...*, p. ??

⁵⁰ B. Delmaire, *Le diocèse d'Arras...*, p. ??

⁵¹ J.-M. Richard, *Thierry d'Hireçon...* cc

⁵² B. Delmaire, *Le compte général du receveur d'Artois...*, p. XIX.

⁵³ J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. ???

plus tard, deux autres grandes batailles opposèrent le comté flamand à la Couronne : Courtrai en 1302 et Mons-en-Pévèle en 1304. B. Delmaire a dressé une carte des ravages de la guerre en Artois (1302-1303), en montrant d'après les archives, que l'extension de la violence flamande s'étend de Saint-Omer jusqu'à Hénin-Liétard, tous les deux incendiés durant cette période⁵⁴. Peut-être Bully a-t-il été ravagé ? Nous ne le savons pas.

En dehors, des ravages proprement militaires, les problèmes sont aussi d'ordre sanitaire. A. Bourgeois évoque un lieu-dit « La maladrerie » sur le site actuel du cimetière de Bully. Cette indice semble indiquer qu'une maladrerie se trouvait sur ce lieu au Moyen Age vers les XIII^e-XIV^e siècles⁵⁵. Une maladrerie était un lieu excentré qui prenait en charge les lépreux. Ce site était éloigné du village, puisque les malades subissaient une forte ségrégation. Cependant, ni *Le Rentier d'Artois* de 1298, ni le répertoire d'Albert Bourgeois n'indiquent une quelconque maladrerie à Bully pour la période médiévale⁵⁶. En outre, on fait référence aux pauvres de Bully à la fin du XIII^e siècle, institution charitable généralisée dans tous les villages artésiens au cours de cette période suite à la vague franciscaine. Le village voisin d'Aix, présente selon le compte de 1303, un « *hospital* » (sûrement l'hôpital Saint-Pierre) qu'il ne faut pas confondre avec la maladrerie citée en 1234⁵⁷.

4) La seigneurie bullygeoise (XII^e-XV^e s.) :

A) La répartition de la « grosse dîme » (XII^e-XIII^e s.) :

Le tissu seigneurial était en place à Bully au moins depuis le milieu du XII^e siècle. On a vu que l'évêque d'Arras y tenait une partie de la seigneurie. La mainmise de l'évêque sur la seigneurie est bien perceptible à travers le revenu de la dîme. Comme nous l'avons vu précédemment, à cette époque, le prélat est à la fois *persona* de l'église mais également seigneur (principal) du lieu : donc en fait il reçoit une partie non négligeable de la « grosse dîme » (dîme de l'autel + dîme laïque). Cependant, il semble qu'à la fin du XII^e siècle ce n'était plus le cas. En 1190, on a le témoignage dans la documentation épiscopale arrageoise, d'un certain Jehan Reveals de Noyelles qui, avec sa femme Disdous et son fils Robert, avaient « mis en gage les deux tiers de la dîme de Bully », c'est-à-dire s'engager à donner une partie des revenus de la dîme (ici, la dîme laïque) à Guillaume, maître de Haute-Avesnes et aux frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem⁵⁸. La donation est confirmée par l'évêque d'Arras en 1198. Enfin, en 1218 un autre fils de Jean Reveals, prénommé Jean également, cède le dernier tiers de la dîme de Bully à l'évêque d'Arras, qui semble-t-il souhaite récupérer une mainmise sur la seigneurie⁵⁹. On sait que la Commanderie Saint-Jean de Haute-Avesnes, à une vingtaine de kilomètres de là, avait une certaine emprise sur la seigneurie

⁵⁴ B. Delmaire, *Le compte général du receveur d'Artois...*, p. LXXX.

⁵⁵ Repéré sur le plan du 100^e de 1782 (Archives Départementales, P-D-C). A. Bourgeois, *Lépreux et maladreries du Pas-de-Calais : X^e-XVIII^e siècles, psychologie collective et institutions charitables*, Arras, Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1972, p. 123.

⁵⁶ A. Bourgeois, *Lépreux et maladreries ...*, p. ?.

⁵⁷ « *Li poivre de Builli et li eglise pour six mencaus de blé...* » (1298). *Le Rentier d'Artois...*, p. 196.

« *De l'hospital d'Ais pour terre qui li a esté aumosnee : 8 d* » B. Delmaire, *Le compte général du receveur d'Artois...*, n°1118.

A. Bourgeois, *Lépreux et maladreries...*, p. 88.

⁵⁸ « *Venientes ad nos Johannes Reveals de Noella et uxor ejus Disdous, et filius eorum Robertus, in nostra presentia cognoverunt, quod magister Guillelmus de Halta avennes et fratres Hospitalis Jherosolimitani ab eis un vadio...* ». *Chartes des évêques d'Arras...*, n°221 (1189/1190).

⁵⁹ Le prêtre de Bully, Hugues, était témoin pour l'occasion. Archives Nationales S. 5208. Cité dans J.-P. Roger, *Bully-les-Mines...*, p. ?.

bullygeoise puisqu'elle y détenait une partie de la dîme et ceci dès la fin du XII^e siècle. Finalement on note que la Commanderie percevait en 1313 « une dîme à Bully et une rente d'une coupe de blé et 62 sous »⁶⁰.

B) Quelle famille « de Bully » aux XII^e et XIII^e siècles ? :

Le premier seigneur laïc connu des sources est un certain Baudouin de Bully en 1157⁶¹. On ne sait pas grand chose de ces individus, puisqu'en règle générale ils ne font qu'apparaître succinctement dans les chartes médiévales. Baudouin était semble-t-il, homme du comte de Boulogne (entendons vassal), ce qui n'est pas étonnant puisque la famille de Boulogne était liée de longue date à la seigneurie de Lens. Il semblerait qu'il avait un certain rang puisqu'il apparaît comme témoin à la fin d'une charte de Thierry d'Alsace comte de Flandre (1128-1168) avant que celui-ci ne parte en Terre sainte.

D'après R. Fossier, l'émergence de la chevalerie en Artois est encore un phénomène tardif et mal connu. Jusqu'au XII^e siècle, plusieurs termes juridiques précis sont utilisés par les chroniqueurs, ce qui rend difficile l'étude. On classe l'évolution de la chevalerie artésienne en trois phases. Des origines jusque vers 1100, c'est un agent de garnison du comte, puis entre 1100 et 1150 il est rattaché à un château⁶². A partir du milieu du XII^e siècle, « le titre se détache du château pour orner le nom d'un possesseur de village » : c'est le loconyme et cela implique une forte imprégnation de la seigneurie sur les hommes et sur la terre⁶³. A partir du début du XIII^e siècle, ces seigneurs, maîtres du ban, se font volontiers appeler « sire » (*dominus*), titre qui n'est plus seulement réservé au comte⁶⁴.

On ne sait pas si les personnes qui suivent sont parentés à Baudouin, puisque la documentation connaît des lacunes et elle est très fragmentée. Les *domini* apparaissent toujours de la même manière. En 1203, apparaît dans la documentation de Maroeuil un certain Drogon surnommé « Calemels », témoin et homme de Philippe Auguste ! En 1219, le cartulaire de Maroeuil nous présente *Paganus de Builli* puis en 1245 celui de Saint-Barthélemy de Béthune son propre fils, Robert.⁶⁵ A côté des mentions de personnages issus de l'aristocratie guerrière, on trouve d'autres patronymes *de Builli* difficiles à identifier. En 1212 le nécrologe des Jongleurs d'Arras fait référence à un individu dont le surnom serait « de Builli », est-il lui même originaire du village ou un de ses ancêtres ?⁶⁶

C) La seigneurie aux XIV^e-XV^e siècles :

Au tournant de 1300, on est renseigné sur le scel de Jean de Builli, vassal du seigneur de Carency dans les comptes du chancelier comtal Thierry d'Hirson (1306). Le scel est la signature, la

⁶⁰ *Idem*, p. ??

⁶¹ *Baldevinus de Builli, Cartulaire du chapitre d'Arras*. Cité dans J.-P. Roger, « Bully-les-Mines », *Plein Nord*, n°171, 1991, p. 37.

⁶² R. Fossier, « La chevalerie en Artois », *Liber amicorum*, xx, p. 77-78.

⁶³ R. Fossier, « La chevalerie en Artois », ..., p. 78.

J.-F. Nieus, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France : Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 273-274.

⁶⁴ J.-F. Nieus, *Un pouvoir comtal...*, p. 273-274.

⁶⁵ *Drogo Calemels de Builli, Chronique et chartes de Maroeuil*. Cité dans J.-P. Roger, « Bully-les-Mines »..., p. 37. Il semble que le surnom « Calemels » vienne de l'ancien français « chalemel » qui signifie celui qui joue du chalumeau, un instrument de musique médiéval. A. J. Greimas, *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 2001, p. 94.

⁶⁶ G. Dupas, xx, p. 58.

marque du sceau. Celui-ci est orné d'une fasce chargée d'un fermail et accompagnée de six fleurs de lys, trois en chef et trois en pointe. Les fleurs de lys font référence probablement à un rapprochement avec la famille royale d'Artois. Paradoxalement nous sommes peu renseignés sur l'évolution de la seigneurie bullygeoise à la fin du Moyen Age. Le *Compte général du receveur d'Artois* édité par B. Delmaire pour l'année 1303-1304, nous éclaire sur les revenus qu'avait Mahaut d'Artois au début de son règne⁶⁷. La comtesse possédait des revenus dans le bailliage de Lens : en particulier à Bully, Aix, Mazingarbe et Sains. La documentation nous présente alors les différents acteurs qui reversent une somme d'argent au bailli de Lens : « *Ch'est li contes monsigneur Ansel d'Anvin, baillu de Lens, fais en l'an et ou terme desus dit*⁶⁸. » Trois endroits autour desquels des terres sont redevables sont cités : l'église, le moulin et les « pauvres ». On sait qu'un certain Jehan de Rikebourc avait 6 coupes de terre en alleu, c'est-à-dire de terre libre, autour du moulin, desquelles il devait 3 deniers au bailliage : « *De Jehan de Rikebourc pour 6 coupes de terre d'aloes mise en rente, qui sont au moellin de Boulli : 3 derniers* »⁶⁹. Quant aux pauvres de la paroisse devaient donner 4 deniers pour la terre qui leur a été donnée en leg : « *Des povres de Bulli pour terre qui leur est aumosnee : 4 deniers* », puis plus loin « 18 deniers »⁷⁰.

⁶⁷ B. Delmaire, ...,

⁶⁸ *Idem*, n°1035.

⁶⁹ *Idem*, n°1071.

⁷⁰ *Idem*, n°1115 et 1117.